



UDELM

Université D'Eté Lions de la Musique



Association régie par la loi du 1^{er} Juillet 1901 – N° W13300386

REGLEMENT MASTERCLASS 2025 – 2026 ACCUEIL : HÔTEL LES ECRINS Lieu de Vie et de Travail

Bonjour à Tous

Nous vous souhaitons un bon séjour aux Orres dans le cadre des MASTERCLASS organisées par l'UDELM et à cette fin voici quelques informations pour qu'il se déroule au mieux

1 – HEBERGEMENT HÔTEL Les ECRINS (voir le règlement intérieur de l'Hôtel)

A - Chambres attribuées : Aux Stagiaires – Maîtres – Encadrement

Repas buffet pris en commun dans la salle du restaurant

Horaires : Petit- déjeuner de 7h à 9h

Déjeuner à partir de 12h

Dîner de 19h à 21h

- Les stagiaires en concert à 18h prennent leurs repas en rentrant vers 20h

- Les stagiaires en concert à 21h prennent leurs repas avant 19h

PS : Chambre partagée : La clé de votre chambre est à prendre et à reposer lorsque vous en sortez, dans la corbeille située à l'accueil afin que vos partenaires de chambre puissent la récupérer

B - Chambres attribuées pour les Salles de Cours et d'Entraînement

Les N° des chambres – leur affectation par instrument seront affichées dans le Hall

Vos Plages d'accès personnalisées vous seront communiquées par vos Maîtres

PS : PRIÈRE de prendre les clés et de les ramener à la réception après votre travail

IMPÉRATIF Fermer les fenêtres avant de quitter les pièces utilisées pour les PIANOS

2 – COURS Tableau affiché dans le Hall

Sous la responsabilité des Maîtres selon des Plages Horaires établies par le Directeur Artistique à partir de 9h

3 – CONCERTS ET AUBADES

A - La préparation et le contenu des programmes sont placés sous la responsabilité du Directeur Artistique en lien avec la Directrice du stage et les Maîtres

B – Déplacements AR en CAR sur les lieux des Concerts (Voir Programme en Annexe)

- 1^{er} départ à 17h pour le 1^{er} Concert

- 2^{ème} départ à 20h pour le 2^{ème} Concert

**PS : Un car emmènera TOUS les stagiaires : au Concert d'Ouverture le Dimanche 26 Juillet 2026
au Concerts des Maîtres le vendredi 31 juillet 2026
qui auront lieu à la Cathédrale Notre Dame de Réal à Embrun à 21h**



UDELM

Université D'Eté Lions de la Musique



Association régie par la loi du 1^{er} Juillet 1901 – N° W13300386

4 – TEMPS LIBRE : Internes et Externes MINEURS

2 BAFAS : une Fille et un Garçon

- Sont affectés, sous la responsabilité du Président de l'UDELM, à l'encadrement et à la sécurité des mineurs durant la gestion de leur temps libre et les déplacements liés aux concerts
- Sont en charges des animations proposées en fonction des besoins des Stagiaires à
 - l'intérieur de l'Hôtel : jeux de société, jeux de groupes.....
 - l'extérieur de l'hôtel : Piscine, tennis de table, pétanque, balade...

PS : Veiller au respect des horaires de sommeil
Au bon comportement des stagiaires

5 – TEMPS LIBRE : Internes MAJEURS

Respecter les règles de vie commune : Horaires des Repas - Horaires des Cours
Respecter les règles civiques de la Station « Les Orres 1650 »

6 – DROIT A L'IMAGE :

Respect de la demande **selon** l'Attestation et la décharge parentale signée lors de l'inscription

oooooooooooo

Merci à tous de respecter les principes de vie partagée

Nous sommes tous concernés...

D'une manière générale, votre/notre comportement exemplaire à l'intérieur comme à l'extérieur doit être conforme à l'image positive de votre/notre Université

- *Par contre en cas d'incivilités graves, sachez que la Direction serait dans l'obligation de prendre une sanction pouvant aller jusqu'à l'exclusion.*

Bienvenue à l'UDELM ...et bon Stage... !!!

Nathalie LANOË
Directrice de Stage

Daniel BOYER
Président UDELM

Claude LANTENOIS
Directeur Artistique

Fait aux Orres le..... Signature :